

CLAUSE D'ÉQUIVALENCE ET D'ACCÉLÉRATION

Les clauses d'équivalence et d'accréditation permettent aux professionnels, aux entraîneurs et aux professionnels expérimentés, ainsi qu'aux anciens joueurs d'accéder au programme de certification à un échelon supérieur. Lisez ce qui suit pour savoir si vous êtes admissibles.

Équivalence :

L'équivalence permet aux entraîneurs et aux professionnels expérimentés d'obtenir le niveau Instructeur de Tennis Canada s'ils possèdent au moins trois ans d'expérience à plein temps. Il s'agit du premier niveau de certification au Canada. Pour obtenir ce niveau, ils doivent assister à un stage d'une demie journée.

Les candidats doivent :

1. Faire parvenir leur demande à leur association provinciale de tennis
2. Joindre une lettre de présentation, un curriculum vitae et des références

L'Association provinciale doit :

1. Informer chaque candidat sur son statut
2. Informer Tennis Canada si elle accorde une équivalence d'instructeur de tennis

Accréditation accélérée :

L'accréditation accélérée permet aux professionnels, aux entraîneurs et aux anciens joueurs d'élite de passer à un échelon supérieur en fonction de leur expérience d'entraîneurs, de professionnels ou de joueurs. Après avoir complété avec succès un stage accéléré, le candidat obtient des crédits pour sa certification dans les échelons précédents. Avant de participer au stage accéléré, les candidats doivent assister à un stage d'une demi-journée pour chaque niveau qui leur est crédité.

Les candidats doivent:

1. Faire parvenir une demande au :

Directeur de la formation des entraîneurs
À l'attention de Tennis Canada
1 Shoreham Drive, Suite #100
Toronto, ON
M3N 3A6

2. Joindre une lettre de présentation ainsi que les documents pertinents pour prouver son expérience de joueur, d'entraîneur ou de professionnel, ainsi que la preuve de ses certifications antérieures.

N.B. Le candidat a la responsabilité de fournir à Tennis Canada tous les renseignements qui permettront de prendre une décision.

Après analyse, Tennis Canada confirmera au candidat et à l'association provinciale le statut qu'il lui accorde.

EXIGENCES AFIN D'OBTENIR UNE ÉQUIVALENCE MODULE D'ÉTHIQUE ÉVALUATION EN LIGNE

MODULE D'ÉTHIQUE – ÉVALUATION EN LIGNE

Tous les entraîneurs sont tenus de réussir l'examen « Prise de décisions éthiques en ligne ». **Ceci est obligatoire afin d'obtenir une certification.** Cet examen se fait en ligne en suivant les étapes qui suivent :

Avant de débiter, veuillez suivre la procédure suivante :

- Numéro de passeport du PNCE « # CC » : **Conservez votre numéro de passeport PNCE (#CC) puisque vous en aurez besoin pour votre évaluation en ligne et lors d'une certification future.**
- **Vous utiliserez le #CC et le mot de passe reçu de l'Association des entraîneurs du Canada pour vous connecter à l'évaluation de prise éthique en cliquant sur le lien ici-bas :**

ACCÉDEZ AU SITE :

<http://www.coach.ca/elearning-s13846>

L'ÉCRAN SUIVANT APPARAÎTRA :



The screenshot shows the website interface for coach.ca. The main content area is titled 'Formation d'entraîneur' and features a red header. Below the header, there is a navigation menu with options like 'Soyez entraîneur', 'Formation d'entraîneur', 'Programmes', 'Partenaires', and 'À propos'. The main content area is titled 'Apprentissage en ligne' and contains text about online evaluations and sessions. A sidebar on the right features a 'Faim?' advertisement for CHUNKY soup, with buttons for 'Connectez-vous au Casier', 'Conseils sur la nutrition sportive', and 'Prise de décisions éthiques'. Below the sidebar, there is a section titled 'La parole est à vous' with a search bar and options for 'Pages SNAC de l'ACE' and 'Recherches générales en ligne'.

Défilez la page jusqu'à la section **PRISE DE DÉCISIONS ÉTHIQUES – ÉVALUATION EN LIGNE**

Cliquez ensuite sur le lien :

Évaluation en ligne pour Prise de décisions éthiques (Compétition - Introduction)

L'écran suivant apparaîtra :



the locker

eLearning Home ▶ Se connecter sur le site Français - Canada (fr_ca)

Connectez-vous ici en utilisant votre nom d'utilisateur et mot de passe:
(Votre navigateur doit supporter les cookies)

Nom d'utilisateur:

Mot de passe:

Connexion

Vous avez oublié votre nom d'utilisateur et/ou votre mot de passe ?
[Récupération de votre mot de passe](#)

Non connecté. (Connexion)

Accueil

Une fois que vous aurez entré votre No de CC à la case Nom d'utilisateur et votre Mot de passe dans la case Mot de passe vous serez dirigé à la page suivante :

Aperçu des sections

Évaluation en ligne pour Prise de décisions éthiques (Compétition - Introduction)

- En tout temps lors de l'évaluation, si vous avez **BESOIN D'AIDE** pour une question de technologie, veuillez communiquer avec les Services de soutien en faisant parvenir un courriel à l'adresse coach@coach.ca. Nous vous fournirons une aide technique ou nous tiendrons compte de vos rétroactions dans le but d'améliorer l'outil d'évaluation en ligne. Veuillez noter que le bureau de l'Association canadienne des entraîneurs est ouvert de 8 h 30 à 16 h 30, heure de l'Est, du lundi au vendredi.

L'évaluation en ligne pour Prise de décisions éthiques du contexte Compétition - Introduction comporte deux volets :

- Scénario 1
- Scénario 2

Vous devez réussir les deux volets pour obtenir une mention de réussite dans le cadre de l'évaluation. Avant de commencer, il est recommandé de faire les tâches facultatives préalables à l'évaluation afin de mesurer votre connaissance de la terminologie propre à cette activité.

Vous échouerez l'évaluation si vous n'êtes pas en mesure :

- d'établir les faits de la situation;
- de différencier les situations de nature légale et les situations de nature éthique;
- de choisir des solutions appropriées pour résoudre le scénario.

En tout temps durant l'évaluation, vous pouvez cliquer sur le lien **Voir scénario** pour consulter le texte du scénario. De plus, le lien **Zone de réflexion** vous permettra de prendre des notes pendant que vous faites les différentes

tâches.

Si, en cours d'évaluation, vous éprouvez certaines difficultés avec le contenu, relisez les références utilisées lors de la formation ou suivez la formation avant de poursuivre l'évaluation en ligne.

Vous n'aurez droit qu'à **deux tentatives** pour réussir l'évaluation. Si ces deux tentatives échouent, vous devrez participer à un atelier sur le module Prise de décisions éthiques afin d'être autorisé(e) à effectuer l'évaluation en ligne une nouvelle fois et de disposer de deux autres tentatives pour la réussir.

Si vous quittez l'évaluation avant la fin de celle-ci, vos réponses seront sauvegardées et, lorsque vous ouvrirez votre prochaine session, vous pourrez reprendre votre travail au point où vous vous êtes arrêté(e).

Le pointage maximal pouvant être obtenu dans le cadre de l'évaluation est de 510 points. La note de passage est de 75 % (383 points). Vous pouvez voir vos notes pour l'évaluation en cliquant sur le lien «Notes» situé dans le coin supérieur droit de votre écran.

-  **Échelle de notation**
- Il vous faudra de 30 à 40 minutes pour compléter cette évaluation.

Si vous réussissez l'évaluation en ligne, votre dossier sera automatiquement mis à jour dans la Banque de données du PNCE. Pour consulter votre transcription en ligne, veuillez visiter <http://nccp.coach.ca> et ouvrir la session en utilisant le nom d'utilisateur(trice) et le mot de passe que vous avez utilisés pour faire l'évaluation en ligne.

Cette évaluation en ligne est une initiative très intéressante pour l'Association canadienne des entraîneurs. Comme il s'agit d'une nouvelle application, nous avons besoin de votre aide afin de vérifier si cet outil répond aux besoins des entraîneurs et des entraîneuses. Vos rétroactions seraient appréciées, et, pour nous en faire part, vous n'avez qu'à envoyer un courriel à l'adresse coach@coach.ca.

Merci de votre participation au Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) du Canada.

Prise de décisions éthiques (Compétition - Introduction) – ÉVALUATION

- Si vous souhaitez effectuer les tâches facultatives préalables à l'évaluation, cliquez sur le lien ci-après :

-  **Tâches préalables à l'évaluation (activité facultative)**

1. Lorsque vous êtes prêt(e) à entreprendre l'évaluation, cliquez sur l'un des deux scénarios ci-dessous. Vous devez compléter les **deux** scénarios pour effectuer l'évaluation.

-  **Scénario 1**
-  **Scénario 2**

2. Lorsque vous avez terminé l'évaluation en ligne pour Prise de décisions éthiques, veuillez répondre au sondage suivant. Il convient de souligner que les rétroactions sont fournies anonymement.

-  **Formulaire de rétroaction**

VOUS OBTENEZ ALORS 2 CHOIX :

**CHOIX 1 – EFFECTUER DES TÂCHES PRÉALABLES À L'ÉVALUATION (Facultatif)
PERMETTANT DE RÉVISER LA MATIÈRE (Fortement conseillé)**

**CHOIX 2 – EFFECTUER L'ÉVALUATION EN LIGNE (obligatoire) – 2 SCÉNARIOS
Vous devez faire les 2 scénarios**

Veillez être avisé que :

- Il n'y a aucun frais pour compléter les 2 tentatives de l'examen éthique en ligne.
- l'évaluation éthique en ligne ne prend pas plus d'une heure à compléter. Vous pouvez quitter le module auquel vous êtes rendu sans que les réponses préalablement enregistrées ne soient effacées.
- Le système ne vous permet que 2 tentatives pour réussir l'examen avec succès. Après 2 tentatives infructueuses vous devrez recevoir une formation additionnelle du module d'éthique en ligne qui vous permettra d'obtenir 2 autres tentatives.

Une fois votre examen éthique en ligne complété, l'Association canadienne des entraîneurs mettra automatiquement à jour votre fiche d'entraîneur dans LE CASIER. Afin de pouvoir consulter votre fiche mise à jour, veuillez accéder au lien suivant :

<http://nccp.coach.ca/Account/Login?ReturnUrl=%2f>

le casier English

BIENVENUE AU CASIER!

Cette nouvelle version de la banque de données du PNCE sera progressivement déployée pour tous nos partenaires du PNCE, y compris pour votre organisme de sport, entre janvier et avril. Le nouveau système permettra à l'ACE et à ses partenaires du PNCE de corriger certaines des erreurs que les entraîneurs et les entraîneuses ont découvertes dans leur dossier. Si vous constatez que votre dossier contient une erreur en consultant votre relevé, il se peut que vous deviez attendre que le déploiement du nouveau système ait été effectué pour votre organisme de sport avant que cette erreur puisse être corrigée. Nous enverrons un courriel à tous les entraîneurs et les entraîneuses en avril afin de les informer que le système est complètement déployé. Si vous souhaitez recevoir ce message, veuillez vous assurer que l'adresse de courriel qui figure dans votre dossier est exacte.

Connexion

N° de CC ou [recherche de mon N° de CC](#)

Courriel

Mot de passe [récupérer mon mot de passe](#)

Se souvenir de moi

[Inscrivez-vous](#) dans le casier pour accéder à votre relevé du PNCE

Relevé public

N° de CC

Nom de famille

et connectez-vous en utilisant le même No de CC et votre mot de passe que vous avez transmis lors de votre évaluation.

Si vous avez des difficultés, veuillez contacter l'Association canadienne des entraîneurs à coach@coach.ca.

Vous pouvez également contacter Joan Leung à 416-650-7938 ou 1-800-269-9039 poste 7938 ou à jleung@tenniscanada.com si vous avez des questions supplémentaires.

CLAUDE D'ÉQUIVALENCE ET D'ACCÉLÉRATION - EXIGENCES

QUI	Équivalence – Instructeur	Accélération – Professionnel de club 1	Accélération – Professionnel de club 2	Accélération – Entraîneur 2	Accélération – Entraîneur 3
Anciens joueurs		Être classé dans les 10 premiers au Canada chez les 18 ans et moins – Classement de fin d'année*	Hommes: Être classé dans les 750 premiers en simple ou dans les 375 premiers en double Femmes: Être classé dans les 350 premiers en simple ou dans les 175 premiers en double ou Classement USA – NCAA* ou Être classé dans les 20 premiers au Canada au classement général – Classement de fin d'année*	Hommes: Être classé dans les 750 premiers en simple ou dans les 375 premiers en double Femmes: Être classé dans les 350 premiers en simple ou dans les 175 premiers en double ou Classement USA – NCAA* ou Être classé dans les 20 premiers au Canada au classement général – Classement de fin d'année*	Être classé dans les 200 premiers en simple ou dans les 100 premiers en double Être membre de l'équipe canadienne de la Coupe Davis ou de la Fed Cup*
Entraîneurs canadiens d'expérience	Le candidat a travaillé comme entraîneurs à temps plein pendant au moins 3 ans pourront obtenir l'équivalence – Instructeur après avoir complété le stage d'une demie journée.	L'entraîneur a reçu son équivalence de niveau Instructeur et est admissible et prêt immédiatement à suivre le stage Professionnel de club 1 (anciennement Entraîneur 1).	L'entraîneur a travaillé pendant au moins 5 ans à temps plein dans un club ouvert à l'année longue ou pendant au moins 8 ans dans un club saisonnier <u>et</u> est capable de : - Fournir une description détaillée de ses expériences et de l'acquisition des compétences an tant qu'entraîneur qui justifie la demande d'accélération - Fournir une lettre signée du Directeur de club ou du Directeur du tennis qui confirme que l'entraîneur a effectivement acquis les expériences et compétences incluses dans sa demande d'accélération. Note: L'entraîneur doit répondre aux autres exigences pré-requises pour suivre le stage.	L'entraîneur était en charge à temps plein pendant au moins 2 ans du développement d'un joueur canadien ayant obtenu un classement dans 8 premiers lors des championnats canadiens 16 ans ou 18 ans et moins. <i>Note:</i> l'entraîneur était impliqué dans le développement du joueur pendant la période où il obtenait son classement	L'entraîneur était en charge à temps plein pendant au moins 2 ans du développement d'un joueur : classé dans les 200 premiers en simple ou dans les 100 premiers en double ou membre de l'équipe canadienne de la Coupe Davis ou de la Fed Cup* <i>Note:</i> l'entraîneur était impliqué dans le développement du joueur pendant la période où il obtenait son classement et/ou était membre de l'équipe canadienne de la Coupe Davis ou de la Fed Cup*
Entraîneurs étrangers	Le candidat a travaillé comme entraîneurs à temps plein pendant au moins 3 ans pourront obtenir l'équivalence – Instructeur après avoir complété le stage d'une demie journée.	L'entraîneur a réussi les exigences du Niveau 1 de l'ITF	L'entraîneur a travaillé pendant au moins 5 ans à temps plein dans un club ouvert à l'année longue ou pendant au moins 8 ans dans un club saisonnier <u>et</u> est capable de : - Fournir une description détaillée de ses expériences et de l'acquisition des compétences an tant qu'entraîneur qui justifie la demande d'accélération - Fournir une lettre signée du Directeur de club ou du Directeur du tennis qui confirme que l'entraîneur a effectivement acquis les	L'entraîneur a réussi les exigences du Niveau 2 de l'ITF	L'entraîneur était en charge à temps plein pour un minimum de 2 ans du développement d'un joueur de haut niveau (classé dans les 200 premiers en simple ou dans les 100 premiers en double). <i>Note:</i> l'entraîneur était impliqué dans le développement du joueur pendant la période où il

			<p>expériences et compétences incluses dans sa demande d'accélération.</p> <p>Note: L'entraîneur doit répondre aux autres exigences pré-requises pour suivre le stage.</p>		obtenait son classement
--	--	--	--	--	-------------------------

*Joueurs canadiens uniquement

Note: Tennis Canada se réserve une décision finale pour chacun des candidats

